



droit de garde enfant, je suis le pere biologique

Par **wisu**, le **20/03/2012 à 18:45**

BONJOUR. je suis le pere biologique d un enfant de de 8 ans. cet enfant ne porte pas mon nom, car je ne l ai pas reconnu a la naissance. comment puis je faire pour que cet enfant porte mon nom et que son pere ligitime n ai pas le droit de voir l enfant. cet enfant vit avec moi et sa mere, qui n ai toujours pas divorcée du pere ligitime de l enfant. merci

Par **youris**, le **20/03/2012 à 18:49**

bjr,
vous ne pouvez pas reconnaître cet enfant qui dispose déjà d'une filiation paternelle.
la solution c'est que vous engagiez devant un tribunal une action en contestation de paternité.
cdt